

P.J., ET AL
Plaignant
contre
STATE OF CONNECTICUT, BOARD OF EDUCATION, ET AL
Accusé

Résumé de l'Accord Judiciaire

Cette plainte a été déposée en 1991 par les parents de cinq élèves souffrant de maladie mentale et elle a été certifiée reconnue comme une action de justice le 13 décembre 1993. et l'accord a été approuvé par le tribunal le 22 mai 2002.

Participants:

Cette catégorie comprend tous les enfants en scolaire qui sont des retardés intellectuels ou paralysés à partir de 20 février 1991 ne reçoivent l'éducation dans des salles de classe régulières.

Objectifs et Résultats

1. Le pourcentage des élèves à problème physique ou intellectuel admis à des écoles régulières est augmenté selon les critères fédéraux.
2. L'identification des élèves retardés physique, ou handicapé intellectuel par LEA, par groupement racial, par groupement ethnique ou par sexe a été réduit considérablement.
3. Le pourcentage des élèves à problème admis dans les classes normales a été augmenté...
4. Le nombre d'élèves retardés mentalement ou intellectuellement admis à des écoles régulières avec les élèves qui n'ont aucun de problème a été augmenté.
5. Le nombre d'élèves retardés mental ou handicapé intellectuel qui ont participé à des activités extraordinaires avec des élèves normaux a été augmenté

Continuité Judiciaire

- La juridiction pour l'enforcement de cet accord prendra fin en cinq ans à partir de la formation du comité de EAP", cependant elle peut-être prolongé pour une période de huit ans à partir de la formation de EAP", au cas qu'il existe violation flagrante de l'accord concernant le dossier du plaignant
- Un rapport annuel sera préparé en Juin et il aura pour but: : : :
 - a. D'identifier les activités CSDE concernant les cinq objectifs et l'implementation de l'accord pour l'année scolaire précédente..
 - b. Pour rapporter les résultats pour l'Etat ou la province de Connecticut et aussi bien pour chaque district qui a rapport avec les participants de ce programme.
 - c. Dresser des rapports bien documentés concernant le progrès de chaque objectif préalablement cité
 - d. Présenter les activités proposées pour l'année scolaire suivante.

Responsabilité

- Le directeur de l'éducation présentera un document sur les règlements dans les 90 jours de la date de l'acceptation de l'accord par le tribunal afin de réitérer la

This synopsis is not intended to be an official representation of the Agreement's content, but done in an effort to inform persons of the major aspects of the Agreement. There is no intention to misrepresent or not to inform persons of the Agreement's content. 6/11/02

position du conseil qui est d'affirmer le droit de chaque élève de maladie mentale ou d'autre handicap d'avoir une éducation parmi les élèves qui n'ont aucun handicap.

- Le chef du bureau pour "Education Spéciale et des services des enfants" prépara un memorandum de règlement qui:
 - a. Réitère ou affirme que la procédure pour arriver à des décisions doit être surveillé par une équipe "Panning ant placement Team(PPT)" qui a pour but d'identifier l'environnement le moins avancé au niveau de l'éducation pour chaque enfant handicapé mentalement ou autre. PPT considérait l'admission d'un handicapé dans une salle de classe régulière avec l'aide supplémentaire.
 - b. Avise LEAS que CSDE entreprend des mesures de surveillance pour rassurer aux participants de ce programme qu'ils seront placés dans des classes régulières, participés dans des activités extraordinaires et recevront des aides/services supplémentaires conformément aux règlements d'instruction promise pour les écoles régulières. En plus, tous les participants qui ont été forcés de participer dans des programmes scolaires en dehors de leur district seront retournés dans leur district respectif.
 - c. Avise LEAS de l'obligation de l'Etat ou département en question et ou les villes de travailler en commun pour l'intégration complète de tous les élèves retardés à participer dans tous les programmes scolaires tel que classes régulières, école à la maison, et d'autres activités appropriées aux réglementations scolaires.

Le directeur et le chef du bureau devra envoyer une copie de cet accord au directeur général de chaque école, à chaque membre du conseil LEA, à chaque officier du programme spécial de l'éducation, et à tous les éducateurs de ce programme dans l'Etat de Connecticut.

Programme de Conformité

- Cherchez, accumulez un système de contrôle afin de faciliter l'implémentation de chaque objectif et dresser des rapports aux membres de LEAs concernant la performance pour obtenir l'objectif.
- Surveillance comprend la participation et le progrès de tous les participants vis-à-vis du curriculum en général. On peut utiliser des examens en dehors de votre zone scolaire pour évaluer ou faire pratiquer le niveau d'instruction des participants de ce programme comparativement aux élèves qui ne sont handicapés.
- Cette surveillance comprend aussi la disponibilité supplémentaire des aides ou services afin de renforcer l'admission des élèves et aussi la décision finale des officiers concernant l'environnement le moins réculé de ces élèves.
- Concentrez cette surveillance pour identifier and suggérer des solutions pour les districts qui n'ont pas pu faire de progrès vis-à-vis aux objectifs ou bien les déficiences occasionnées par les activités de surveillance.

Les activités pour identifier les districts sont les suivantes:

- a. Réviser tous les résultats supportant l'identification et l'examen d'admission des élèves retardés mentalement ou intellectuellement;
- b. Visiter les institutions;

This synopsis is not intended to be an official representation of the Agreement's content, but done in an effort to inform persons of the major aspects of the Agreement. There is no intention to misrepresent or not to inform persons of the Agreement's content. 6/11/02

- c. Développer un projet annuel établi par chaque district pour démontrer l'amélioration ou progrès pour chacun des objectifs conformément à cet accord.
- d. Établir un système de contrôle pour démontrer l'effort déployé par les districts pour arriver à un système de polissage et d'amélioration continue des cinq objectifs préalablement mentionnés.

Assistance Technique

- Un programme d'assistance technique est disponible à tous les membres de LEAs afin de les aider d'augmenter et d'améliorer l'éducation que les élèves reçoivent dans les classes régulières.
- Mettre à la disposition des membres de LEAs des spécialistes afin de les aider à aboutir à leurs objectifs.

Participation des Parents- Mettre en place des séminaires pour les parents des élèves admis dans ce programme afin de les aider à participer effectivement dans l'éducation de leurs enfants dans les zones les plus reculées. Ce programme apprendra aux parents de devenir plus actifs dans le processus éducatif de leur enfants.

Procédure pour Solutionner les plaintes- CSDE établira et maintiendra la procédure pour solutionner les plaintes.

Comité Consultant Spécial

- Former un comité de quatre membres servant de conseillers spéciaux. Le rôle de ce comité est de conseiller les intéressés et le tribunal concernant l'implémentation de l'accord.
- Ce comité aura les responsabilités suivantes:
 1. D'aviser ou de conseiller les membres de CSDE
 2. Faciliter la conformité du dossier du défendant avec l'accord.
 3. Ce conseil aura de réviser le rapport annuel et faire des recommandations nécessaires sur le progrès vis-à-vis des objectifs élaborés, développement de l'assistance technique pour l'État de Connecticut, solution aux plaintes, séminaire des parents, et d'autres.
 4. Collecter et analyser les données concernant les participants de ce programme et l'implémentation de l'accord ou résolution.
 5. convoquer le comité EAP dans les 90 jours à partir de la date de l'accord., moyennant le comité rencontrera trois fois par an et plus s'il est nécessaire.